

# High Tech – No Rights?



Chers lecteurs et lectrices,

Dans les quatre mois consécutifs à la parution de l'étude « High Tech – No Rights ? Un an après » de Pain pour le prochain, l'Action de Carême et de l'organisation chinoise Sacom, l'industrie informatique a réagi et pris position. Dans cette newsletter, vous trouverez un premier échos de ces réactions, ainsi qu'une interview de Stephan Rothlin, vice-directeur du Centre d'éthique économique à Pékin, qui explique comment la responsabilité sociale des entreprises est comprise en Chine.

Loin des usines, la procédure de consultation sur la révision de la loi fédérale sur les marchés publics a été ouverte en juin par le Conseil Fédéral. L'Action de Carême et Pain pour le prochain ont pris de position: l'objectif est que la Confédération acquière des biens fabriqués dans le respect des conventions fondamentales de l'OIT. Au niveau cantonal et communal, des actions sont également en cours.

Bonne lecture;

Pain pour le prochain / Chantal Peyer et  
Action de Carême / Valérie Trachsel

\*\*\*\*\*

## ACTUALITE DE LA CAMPAGNE

### EST-CE QUE LES COMMUNES ET LES CANTONS ACHETENT BIENTOT DE FAÇON EQUITABLE?

Une partie croissante de nos biens – matériel électroniques, vêtements de travail, tables, etc. - sont fabriqués à l'étranger, notamment dans les zones franches des pays en développement. En exigeant que toute entreprise qui réponde à une offre publique d'achat respecte, et fasse respecter sur toute sa chaîne de production, les droits fondamentaux du travail, les autorités pourraient prendre une mesure concrète contre le dumping social.

Face à ce constat, et pour promouvoir des politiques progressistes dans un secteur de pointe – l'électronique - *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* ont formulé un modèle de postulat. L'idée est d'encourager les élus cantonaux et communaux à déposer une requête «pour l'achat d'ordinateurs plus propres» dans le Conseil où ils siègent. L'an dernier une première motion de ce type a été déposée au conseil communal de Bienne. Fin janvier 2008, un postulat similaire a été déposé à la ville de Lausanne, puis depuis le 20 mai dans plusieurs cantons alémaniques. Si un tel postulat est adopté, le canton ou la commune s'engage pour que l'argent des habitant/es soit investi de façon plus éthique.

Le postulat-modèle peut être téléchargé sous [www.fair-computer.ch/cms/index.php?id=524](http://www.fair-computer.ch/cms/index.php?id=524). Vous y trouverez également la liste des cantons et communes où un tel postulat a déjà été déposé. Saisissez l'occasion et engagez-vous pour une politique d'achats publics innovante !

## VILLE DE LAUSANNE

La conseillère communale Florence Germond (PS) a déposé un postulat fin janvier, afin que la ville de Lausanne s'engage pour le respect des normes de travail dans l'industrie électronique. Concrètement, lorsqu'elle achète des ordinateurs, le postulat demande à la ville de veiller à ce que ceux-ci ont été produits dans le respect des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les autorités responsables sont invitées à élaborer une liste de critères, qui leur permettent d'évaluer la politique des firmes en matière de responsabilité sociale. La mise en œuvre d'un mécanisme de contrôle est clairement présumé par le postulat.

Dans la réponse du gouvernement au postulat, il apparaît que celui-ci souhaite contribuer à l'amélioration des conditions de travail dans l'industrie informatique. Dès mi-2009, tous les soumissionnaires d'ordinateurs et d'autres appareils de traitement électronique des données devront remplir un questionnaire sur leur responsabilité sociale. Celui-ci se fonde, d'un côté, sur les conventions fondamentales de l'OIT et, de l'autre, sur le questionnaire déjà élaboré par l'administration genevoise. Un premier pas important, même si les mesures de contrôle ne vont pas aussi loin que les œuvres d'entraide le souhaiteraient. Télécharger le postulat et la réponse ici:

[www.fair-computer.ch/cms/index.php?id=524](http://www.fair-computer.ch/cms/index.php?id=524)

## CANTON DE ZURICH

Avec le postulat « Achats publics d'ordinateurs fabriqués selon les standards de l'OIT », les conseillers cantonaux Ornella Ferro (Verts, Uster), Peter Ritschard (PEV, Zurich) et Eva Gutmann (Verts libéraux, Zurich) exigent du gouvernement cantonal le respect des normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) lors de nouveaux achats d'ordinateurs.

Télécharger le postulat ici: [www.fair-computer.ch/cms/index.php?id=524](http://www.fair-computer.ch/cms/index.php?id=524).

## CANTON DE ZUG

Dans le canton de Zoug, la conseillère cantonale alternative Rosemarie Fährdrich Burger a, le 26 mai 2008, déposé le postulat « Pour des achats publics durables d'ordinateurs personnels ». Le gouvernement cantonal est ainsi prié de veiller au respect des normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) lors de nouvelles acquisitions informatiques.

Télécharger le postulat ici: [www.fair-computer.ch/cms/index.php?id=524](http://www.fair-computer.ch/cms/index.php?id=524).

## FOLLOW UP – REACTIONS DES FIRMES ELECTRONIQUES

### ACER NOUVEAU MEMBRE DE L'EICC

Le 26 juin, ACER a adhéré à l'Electronic Industry Citizenship Coalition. Concrètement cela signifie qu'ACER s'engage à intégrer le code de conduite dans ses processus de décisions, ainsi que dans ses contrats avec ses fournisseurs. La firme s'engage également à réaliser des audits et à soutenir la mise en œuvre du code, par des mesures telles que des formations ou des forums de discussions avec ses fournisseurs dans le monde. Enfin, sur son site, ACER indique que des rapports réguliers rendront compte des progrès réalisés dans le domaine environnemental et social. Un premier pas, dont les œuvres d'entraide suivront la réalisation concrète.

[www.eicc.info](http://www.eicc.info)

## LES RÉPONSES DE L'EICC ET DE LA GESI

L'étude « High Tech – No Rights ? », publiée un an après le lancement de la campagne, a été transmise aux firmes informatiques concernées ainsi qu'à l'Electronic Industry Citizenship Coalition (EICC) et à la Global e-Sustainability Initiative (GeSI). Ces deux dernières sont des réseaux de l'industrie électronique, qui visent l'émergence d'un secteur informatique plus durable. La GeSI a réagi la première, peu après la publication de l'étude. Dans sa réponse, elle n'entre pas concrètement en matière sur les problèmes et défis de l'industrie informatique présentés dans l'étude. La GeSi utilise une langue de bois et se contente de réitérer l'excellent travail qu'elle fournit.

La réponse de l'EICC, datant du 12 août 2008, est plus nuancée. La coalition y souligne qu'elle a pris des mesures suite à la publication du rapport et qu'elle souhaite voir des progrès additionnels. L'EICC souhaite procéder en améliorant la mise en œuvre de son code de conduite dans les fabriques et en exigeant son application simultanée par toutes les firmes membres. Les deux œuvres d'entraide et Sacom saluent cette position et espèrent qu'il ne s'agit pas que de vœux pieux. Dans la mesure où la plupart des firmes informatiques ont les mêmes fournisseurs, il est judicieux qu'elles collaborent et tentent de leur imposer les mêmes lignes directrices. Mais malheureusement il est rare que les firmes informatiques fassent cet effort. Un point central est cependant le fossé toujours plus grand entre les codes de conduite et directives en matière de responsabilité sociale des entreprises et les conditions de travail réelles qui règnent chez les fournisseurs. Ni la GeSI, ni l'EICC n'ont fait mention de cette problématique dans leurs réponses à Pain pour le prochain, l'Action de Carême et Sacom.

Télécharger les réponses ici : <http://www.fair-computer.ch/cms/index.php?id=528>

## QUE VAUT, POUR VOUS, UN ORDINATEUR ÉQUITABLE ?

Fin mai 2008, peu après la publication de l'étude de suivi de Pain pour le prochain et de l'Action de Carême, le journal on-line *Netzwoche* a demandé à ses lecteurs combien ils seraient prêts à dépenser en plus pour un ordinateur fabriqué dans des conditions équitables. 500 personnes ont participé au sondage, dont 80% ont indiqué qu'elles étaient d'accord de payer davantage. Les 20% restants ne sont pas disposés à dépenser plus et estiment au contraire que les ordinateurs devraient plutôt être encore meilleur marché.

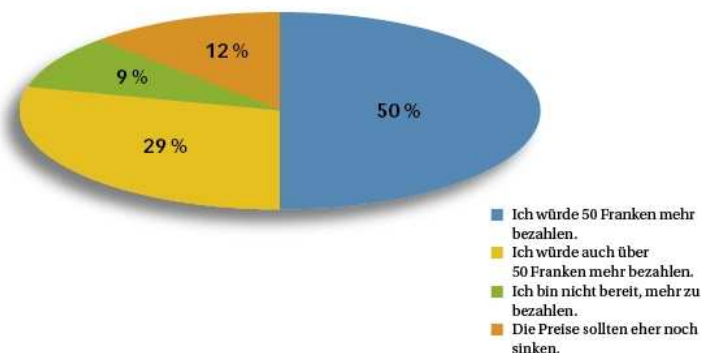
D'autres commentaires évoquent la mentalité unilatérale et à courte vue des consommateurs occidentaux, qui cherchent les appareils électroniques au meilleur prix.

Bonnie Nixon Gardner, chargée des questions éthiques chez Hewlett Packard, explique que l'amélioration des conditions de travail peut réduire les coûts. Les employés venant au travail reposés, il y aurait moins d'erreurs, d'accidents ou de maladies.

Christian Weishaupt : « 50 francs de plus sont ok. » Dans « Netzwoche », 12/2008, p. 28.

Diagramme avec les données sur l'auteur

[www.netzwoche.ch](http://www.netzwoche.ch)



Netzwoche 12/2008

## POINT FORT

### REVISION DE LA LOI FEDERALE SUR LES MARCHES PUBLICS

Chaque année, la Confédération, les cantons et les communes suisses dépensent plus de 34 milliards de francs pour les marchés publics, c'est-à-dire pour des travaux d'infrastructure, des achats de mobiliers, de vêtements, de matériel électronique ou encore de services. Une somme colossale, dont une part croissante est destinée à l'achat de produits non plus fabriqués en Suisse, mais dans les zones franches des pays en développement (Asie, Amérique latine ou Europe de l'Est). Ces biens sont-ils fabriqués dans des conditions de travail décentes? Et dans le respect du développement durable? Tel est l'un des enjeux de la révision de la loi sur les marchés public.

En avril de cette année, le Conseil Fédéral a adopté sa nouvelle stratégie pour le développement durable (2008 – 2011). Dans ses lignes directrices, le texte stipule que «*Dans ses pratiques de consommation, la Confédération elle-même est appelée à montrer l'exemple, par sa façon d'acheter et de consommer, en demandant des produits et en réalisant des ouvrages édifiés en conformité avec les exigences de l'économie, de l'environnement et de la santé et de la responsabilité sociale*». Pour Pain pour le prochain et Action de Carême, il est indispensable que le Conseil Fédéral garantisse la cohérence de ses politiques, et adapte la loi sur les marchés publics aux exigences de sa stratégie pour le développement durable. Pour l'instant, le projet de loi ne répond pas à cette demande de façon satisfaisante.

L'avant-projet sur la révision de la loi fédérale sur les marchés publics se trouve en consultation jusqu'au 15 novembre 2008. D'ici là, toute personne ou organisation intéressée peut prendre position. Vous pouvez prendre connaissance ici de notre réponse à la consultation et également l'envoyer : [www.fair-computer.ch/cms/index.php?id=520](http://www.fair-computer.ch/cms/index.php?id=520).

### ENTRETIEN AVEC STEFAN ROTHLIN



Stephan Rothlin, expert suisse en éthique économique, vit depuis quelques années à Pékin. Il a travaillé comme professeur d'éthique économique et est vice-directeur du Center for International Business Ethics (CIBE). Cette institution indépendante offre aux étudiants, aux firmes et aux personnes intéressées des informations et des formations en matière d'éthique économique.

Dans un entretien avec l'Action de Carême et Pain pour le prochain (AdC/PPP), il a expliqué comment la responsabilité sociale des entreprises est comprise et mise en œuvre en Chine, où sont fabriqués la moitié de tous les ordinateurs portables du monde.

*AdC/PPP : Vous vivez depuis 10 ans en Chine. Comment le droit du travail chinois a-t-il évolué au cours de cette période ?*

Stephan Rothlin : La thématique des conditions de travail est une part centrale de l'éthique économique. Nous pouvons ainsi démontrer que des progrès en la matière ont été accomplis ces dernières dix années. Néanmoins, il y a des gens qui pensent que les lois du travail sont inexistantes en Chine. Or, comme partout dans le monde, il existe des lois de base sur les conditions de travail. Un tournant a certainement été l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la loi sur les contrats de travail. Celle-ci s'applique à toutes les entreprises, employeurs et employés résidant sur le territoire chinois. Certaines firmes, dont aussi des multinationales, se sont opposées à l'adoption de cette loi, craignant que les emplois ne deviennent trop chers. Pour chaque loi, la question se pose cependant de savoir dans quelle mesure elle est réellement respectée et si la corruption n'empêche pas sa mise en œuvre.

*AdC/PPP : Comment évaluez-vous l'intérêt des Chinois à leur travail et au respect des normes de travail fondamentales de l'OIT ?*

Stephan Rothlin : Les deux extrêmes existent. D'un côté, il y a les partisans qui estiment que la mise en œuvre des droits du travail est importante et qui acceptent aussi de l'aide extérieure pour la réaliser. De l'autre, il y a les entreprises qui veulent surtout gagner rapidement de l'argent. Ainsi, certains apprécient beaucoup mon travail, alors que d'autres m'évitent plutôt.

*AdC/PPP : Quelle influence exerce le Centre d'éthique sur le gouvernement chinois ?*

Stephan Rothlin : En Chine, il est très important de soigner les relations avec le gouvernement. Car celui-ci, clé du système, est partout présent. Les contacts au niveau gouvernemental, c'est-à-dire avec le parti central à Pékin, sont essentiels, notamment pour mon Institut d'éthique économique. Ce dernier est intégré à l'Institut pour une économie ouverte de l'Université du commerce international et de l'économie, qui réalise des activités de conseil pour le Ministère chinois du commerce. Cette université fait en outre partie des universités de premier plan en Chine.

*AdC/PPP : Y-a-t-il des firmes qui prennent au sérieux leur responsabilité sociale dans le sens des normes fondamentales de travail de l'OIT ?*

Stephan Rothlin : Je travaille avec une entreprise mexicaine, qui fabrique du pain dans le monde entier. Elle a développé durant plusieurs années des séminaires de formation pour ses employés. Notre tâche a été d'adapter ces cours au contexte chinois ; j'ai été frappé par la grande valeur accordée au développement personnel des employés. Je trouve exemplaire qu'une entreprise si prospère lie à ce point la vie de famille et le travail. Elle a repris il y a quelque temps une plus petite entreprise de pain chinoise. J'ai pu constater sur place que les droits du travail étaient respectés.

Pour l'entreprise mexicaine, il est crucial que ses partenaires chinois respectent les lois. Elle est un modèle en matière de non-corrupcion, ce qui lui permet aussi de se protéger de plaintes éventuelles. Ainsi, elle présente chaque année à tout son personnel une vidéo sur la corruption et ses conséquences juridiques. Si des employés acceptent malgré tout des pots-de-vin, ils sont seuls punissables, et non l'entreprise elle-même.

*AdC/PPP : De nombreuses organisations non gouvernementales locales et internationales, comme la campagne « High Tech – No Rights » de l'Action de Carême et Pain pour le prochain, s'engagent pour de meilleures conditions de travail dans les fabriques chinoises. Quelle est l'influence de cet engagement ?*

Stephan Rothlin : Je pense que la campagne « High Tech – No Rights » a atteint une grande portée, très réjouissante. Elle a notamment eu un effet positif en Suisse. La stratégie initiale de certaines firmes informatiques, qui tentaient de nier tous les abus dans les fabriques, ne sont plus possibles aujourd'hui. Et les entreprises comme Hewlett Packard et Dell, qui se sont montrées coopératives dès le départ, doivent dorénavant communiquer leurs progrès pour ne pas perdre leur crédibilité.

En Chine même, la clé du succès réside dans les relations avec le gouvernement. Il ne suffit pas de faire pression sur lui. En tant que représentant du Centre d'éthique, je me comporte comme une bête de somme : je participe concrètement au dialogue et j'aide à l'élaboration des programmes.

*AdC/PPP : Comment voyez-vous l'avenir des employés dans les fabriques chinoises ?*

Stephan Rothlin : Nous connaissons des exemples d'entreprises, où les contrôles indépendants ont démontré qu'elles respectent leur responsabilité sociale et que leurs employés en profitent vraiment. Mais de nombreux autres cas existent aussi. Ainsi, il arrive que des employés accidentés soient conduits hors de l'enceinte de la fabrique, afin de pouvoir déclarer l'accident comme privé. Ce sont surtout dans les mines que l'on constate le plus d'abus. Pour ces employeurs, perdre des travailleurs dans des accidents de mine leur revient moins cher que de les assurer et de mettre sur pied des mesures de sécurité.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### SITES INTERNET

#### [www.makeitfair.org](http://www.makeitfair.org)

makeIT Fair est un projet européen qui braque les projecteurs sur les conditions de production du matériel électronique, particulièrement les téléphones portables, les ordinateurs et les MP3. Le projet est destiné à un public de jeunes et d'adolescents et vise à les sensibiliser, tout en leur offrant des moyens concrets d'actions et d'engagement.

#### [www.amrc.org.hk](http://www.amrc.org.hk)

*Asia Monitor Resource Centre*

AMRC est un centre de recherche dont l'objectif est de promouvoir le droit des travailleurs à travers la région Asie-Pacifique. Son approche est le soutien à une participation plus active des ouvriers à leur sort. L'AMRC propose à ceux-ci des activités de formation, encourage leur regroupement au sein des multinationales, et offre des services aux syndicats déjà existants. La parité homme-femme compte parmi ses priorités. Le Centre compte par ailleurs des programmes spéciaux sur la Chine et sur la santé et la sécurité au travail, accessibles sur le site.

### VIDEO

Déchets électroniques au Ghana : [youtube.com](http://youtube.com)  
[http://www.youtube.com/watch?v=pr1zQrXM\\_7s](http://www.youtube.com/watch?v=pr1zQrXM_7s)

\*\*\*\*\*

### Contacts ou plus d'informations:

Chantal Peyer, *Pain pour le prochain*, 021 614 77 10, [peyer@bfa-ppp.ch](mailto:peyer@bfa-ppp.ch)  
Valérie Trachsel, *Action de Carême*, 041 227 59 57, [trachsel@fastenopfer.ch](mailto:trachsel@fastenopfer.ch)

- Souhaitez-vous ne plus recevoir la newsletter ? Alors envoyez un email à:  
[fair-computer@fastenopfer.ch](mailto:fair-computer@fastenopfer.ch)